

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 405

Artikel: La protection de la jeunesse en Suisse

Autor: Zwahlen, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux 1. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIELdes publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses**ABONNEMENTS**

SUISSE..... Fr. 5.—

étrANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partant du 1^{er} janvier, à partir de Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la moitié de l'année en cours.**ANNONCES**

La ligne ou son espace : 40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Nous ne possédons
éternellement que ce que
nous avons perdu.

IBSEN.

A l'Association Suisse pour le Suffrage féminin

L'Assemblée de Bâle (27 et 28 mai 1933)

Si la grande et belle ville des bords du Rhin ne s'est pas mise en frais de soleil pour nous recevoir, l'importante cohorte des suffragistes bâloises s'est dépensée sans compter pour rendre notre bref séjour des plus agréables, sans oublier les petits cadeaux qui, on le dit, entretiennent l'amitié. La XXII^e Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin a été un régal intellectuel, auquel présida Mme Leuch, dans la vaste salle de l'Hôtel-de-Ville, fleurie d'oisillots et d'hortensias roses.

La partie administrative de l'ordre du jour se déroula dès 15 heures, selon le rite habituel, et débuta par la lecture du rapport annuel qui rappelle d'abord la mort de deux amies suffragistes, Mme Gourd (Genève), Mme Salgat présidente de la section suffragiste de Moutier, Mme Schaffner, féministe notoire bâloise, et Mme Zehnder, fondatrice de la Section de St-Gall. L'assistance se lève pour honorer leur mémoire. Mme Leuch salut ensuite avec une joie que toute la salle partage la présence de deux visiteuses de marque, notre chère présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, et la féministe finlandaise bien connue, Mme Eurola, ancien membre de la Diète finnoise. Le rapport mentionne la propagande en Suisse orientale et en Valais, rappelle le cours de vacances de Mont-Soleil, annonce la fondation d'un nouveau groupe, celui d'Arosa, et indique que notre association compte 20 sections alémaniques et 16 sections romandes, en tout 5.296 membres.

La Commission des allocations familiales, celle de la lutte contre les stupéfiants et la commission d'enquête sur la protection légale de la femme se sont dissoutes, ayant abouti dans leur travail. L'Association est représentée dans la commission suisse contre les industries de guerre, dont les travaux ont été résumés en six thèses qui seront transmises au Conseil fédéral avec rapport à l'appui, ainsi que dans la commission pour la lutte contre les effets de la crise sur le travail professionnel des femmes. Sur le terrain fédéral, il y eut des lettres, requêtes et protestations plutôt sans succès. Au chapitre international, relevons la délegation au congrès de Marseille de Mme Leuch, Debrüt et Schwyz.

M. le Dr. Oeri (Bâle) déplore que la démocratie soit menacée, ou même étranglée, dans les pays qui nous entourent. La Suisse en sent le contre-coup et voit se former une sorte de fascisme. Quand la démocratie est menacée, le droit des femmes l'est aussi. La tâche des mères étant d'élever les enfants dans les idées démocratiques, il faut qu'elles-mêmes aient des droits dans notre démocratie.

Discussion financière: la cotisation annuelle est maintenue à 60 cent. par membre et, après un long débat, les délégués consentent (par 88 voix contre 20) à assurer au comité de l'Alliance internationale l'appui de la Suisse sur la base de 20 ct. par membre pour une durée de trois ans.

Le prochain cours de vacances, nous dit Mme Dutoit, aura lieu à Lugano, en trois langues, et du 9 au 14 octobre, et plantera ainsi le premier jalón féministe en Tessin. Où l'assemblée générale se réunira en 1934 est encore dans le secret des dieux. Mmes Studer et Vuillomenet plaident en faveur de notre presse féministe. L'abonné est un vrai avis en nos temps de bourses aplatis.

Le rapport sur la Conférence de Marseille de Mme Debrüt a été le rayon de soleil — soleil méditerranéen — de notre après-midi de travail administratif. Sa revue pleine d'esprit évoque les personnalités rencontrées, les travaux, les meetings et les résolutions. A son avis, rien ne vaudra jamais le contact personnel avec des femmes d'élite, leur encouragement et leur exemple.



Mme VISCHER-ALIOTH

Vice-présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, et présidente de l'Association bâloise, à laquelle nous devons l'admirable organisation de l'Assemblée des 27-28 mai, et un si aimable accueil à toutes les suffragistes.

Cliché Mouvement Féministe

Mme Vischer nous donne le rapport final de la commission d'études sur la protection légale de la femme. Nous n'en dirons rien, car notre journal se réserve d'y revenir. Mme Grüter rapporte sur la lutte contre les industries de guerre et donne d'intéressantes prévisions; la commission suisse estime étant donné que l'opinion suisse n'admettrait pas l'interdiction de la fabrication et de la vente des armes, qu'il vaudrait mieux demander le contrôle avec licence. Nos fabriciers d'armes travaillent pour les besoins suisses (horrible expression!) pendant environ deux mois de l'année et le reste du temps pour l'étranger. Les fabriciers ne travaillent pas pour la Confédération pourraient être supprimés. Les autres devraient être contrôlées et limitées. Bien que les conclusions de la commission paraissent une suite de compromis, l'Assemblée les adopte par 50 voix contre 14. Dans sa lettre au Conseil fédéral, notre Association précisera bien qu'elle ne présente que le minimum de nos demandes, et qu'elle se réserve l'avenir pour une action plus étendue.

La soirée familière offerte par la section de Bâle avait un programme satisfaisant toutes les gourmandises. Gourmandises intellectuelles au premier rang: un sketch de Paula Müller, c'est-à-dire de l'esprit, de la fantaisie, de l'ironie, des types impavides; et des allocutions, dont celle de Mme Fuhrhelm qui raconte l'activité des députées finlandaises et nous donne, en surplus, la prophétie pas très rassurante que voici: la Suisse souffre d'un excès de démocratie... il faudra une catastrophe pour donner le vote aux Suisses! Mais ne quittons pas l'Abbaye du Safran, où se déroula cette soirée sur une note tragique, et disons plutôt, avec la reconnaissance envers de la gourmandise sauf la variété, l'abondance et la succulence des gâteries accompagnant la tasse de thé offerte par nos amies bâloises.

JEANNE VUILLOMENET.

(La fin en dernière page.)

Mrs. Corbett Ashby préside la Commission pour le Désarmement moral de la Conférence du Désarmement

Après onze mois d'interruption, cette Commission de la Conférence du Désarmement a repris ses travaux, et à l'unanimité a appelé à la présidence, vacante depuis la retraite de notre concitoyen, M. E. Perrier, la seule femme qui siège actuellement à la Conférence du Désarmement, soit notre Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby. Voilà un nouveau succès à l'actif de celle-ci, qui saura certainement faire accomplir à cette Commission du bon travail utile et effectif.



Les Femmes et la Société des Nations¹

Un succès à la S. d. N.

Elle en compte si peu actuellement, et elle a tant de détracteurs! qu'il est doublément important de signaler à ses adversaires comme à ses partisans le succès qu'elle vient de remporter dans une lutte dont les péripeties ont été souvent bien décourageantes: la lutte contre l'opium. En effet, la Convention de 1931, qui limite la fabrication et réglemente la distribution des stupéfiants, a été ratifiée ou a fait l'objet d'adhésions de la part de 36 pays, dont 6 des plus grands pays fabricants (sauf suffisamment chez nous que la Suisse est du nombre ?...), et va de ce fait entrer en vigueur dès le 9 juillet prochain.

L'événement est d'importance puisque, pour la première fois dans l'histoire du monde, 36 Etats se sont déclarés prêts à fournir le chiffre de leurs besoins annuels de narcotiques pour des buts médicaux et scientifiques, et à placer le commerce de ces drogues sous le contrôle de la S. d. N. Événement considérable au point de vue social et hygiénique d'une part, pour tous ceux qui réalisent la somme de misères et de déchéances qu'ajoute l'emploi des stupéfiants aux vices dont souffre déjà notre humanité; mais également de portée internationale capitale aussi, du fait de l'introduction de ce principe de contrôle international. En effet, qui ne voit l'analogie entre les dispositions de la Convention de 1931 sur le trafic des stupéfiants, et celles que l'on a de la peine à faire accepter par les puissances en matière de commerce et de fabrication des armes? et ce qui est devenu possible pour l'un ne le deviendra-t-il pas pour l'autre? Car ne nous illusionnons pas: ce qui a fait pendant longtemps échec à la Convention de 1931 sur le trafic des stupéfiants, c'étaient les gros intérêts financiers engagés dans ce fructueux commerce de poisons²; or, qui de nous est

¹ L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la suite de la publication de l'étude sur la traite des femmes en Orient (Enquête de la S. d. N.).

² D'après les statistiques recueillies par la S. d. N., les besoins mondiaux annuels de morphine pour usage normal s'élèveraient à 9 tonnes, alors que la fabrication a été pendant l'année 1931 de plus de 28 tonnes dans le monde entier! La différence est moins grande, heureusement, en ce qui concerne la cocaïne et l'héroïne.

actuellement assez naïf pour ignorer que ce sont également des influences d'argent qui jouent un rôle capital dans les entraves mises à l'œuvre du désarmement? ...

C'est pourquoi il faut saluer l'heureux augure de la prochaine entrée en vigueur de la Convention pour la limitation des stupéfiants; et en songeant combien aperçue et difficile fut la lutte en sa faveur, ne pas perdre courage dans la lutte qui se poursuit parallèlement pour obtenir ce qu'elle a obtenu: le contrôle international d'une industrie nationale. Il faut que tout ceci soit dit et répété.

E. GD.

Une suffragante pastorale à Lausanne

Il faut signaler un événement à la fois religieux et féministe: l'installation à St-Paul (Lausanne), le 21 mai, par M. Borlé, pasteur, de la première suffragante de première classe de l'Église nationale vaudoise, Mme Lucie Monod, licenciée en théologie, qui a déjà fait ses preuves dans la paroisse de Chailly sur Lausanne. Le règlement spécial voté par le Synode confie à la suffragante pastorale toutes les charges du ministère, sauf la prédication au culte principal, la bénédiction des mariages et l'administration des sacrements, c'est-à-dire la tâche la plus lourde, la plus ingrate et la plus obscure. Mais celles qui ont fait des études de théologie complètes, parce qu'elles ne pouvaient faire autrement, sont bien aises de pouvoir travailler même avec un ministère réduit.

La cérémonie a été très émouvante et les sentiments les plus affectueux ont été exprimés à Mme Monod. Le conseil de paroisse, l'assemblée de paroisse ont fait appel à cette collaboration féminine sans hésitation et avec enthousiasme. Et après avoir entendu Mme Monod parler sur l'escalier de la chaire, puisqu'elle n'a pas le droit de monter en chaire, beaucoup ont pensé que le moment ne saurait tarder où les femmes pourront être pasteures dans l'Église nationale vaudoise. Car la moisson est grande et il y a peu d'ouvrières. En l'espace de six mois deux pasteurs de pasteurs n'ont pu être repourvus, faute de candidats.

S. BONARD.

Lire en 2^{me} page:

Marc HELYS: Variété. Inventeur, inventrice...

In Memoriam: le pasteur Béranger.

J. GUEYBAUD: Le féminisme en Allemagne.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

V. DELACHAUX: L'horlogère sans travail et le service domestique.

S. BONARD: La plâtre du cautionnement.

S. B.: Problèmes d'éducation.

Nouvelles de diverses Sociétés.

Un feuilleton:

H. KELLER-TCHALLENKO: Les femmes et les livres. — Les femmes dans la littérature moderne.

Publications reçues: Le message de la Cité; Le massacre des purs; La traite des femmes et des enfants. Etc.

La protection de la jeunesse en Suisse¹

C'est à la famille qu'incombe l'obligation de s'occuper de la jeunesse. Cependant, lorsque la famille fait défaut, ou que, pour des raisons diverses, elle ne peut suffire à la tâche, il faut que d'autres se chargent de ce soin. Autrefois, les parents plus ou moins rapprochés se sentaient responsables et s'occupaient des enfants qui perdait père et mère. Souvent aussi, c'était tout simplement des voisins qui accueillaient chez eux les orphelins. Puis l'Église d'abord, et plus tard diverses asso-

¹ Die Jugendhilfe, par Emma Steiger, Dr. jur. Zurich, Editions Rotapfel, 1 vol., 248 pages; broché 4 fr. 50, relié 5 fr. 50.



cations, spécialement les corporations, comprennent qu'il était de leur devoir de veiller à la protection des enfants sans famille.

La rapide extension de l'industrie ayant modifié complètement le genre et le mode de travail de notre peuple, il fallut songer à s'occuper, non seulement de tous les orphelins, mais de tous les enfants en général. La question du développement physique et intellectuel de la jeunesse devint primordiale. Pour pouvoir accomplir le travail que l'on attendait d'elle, la jeunesse avait besoin d'acquérir des connaissances que la famille n'était plus à même de lui procurer. C'est alors que se créèrent nombre d'organisations privées, ayant pour but de venir en aide aux familles. Puis l'Etat et les communes comprirent aussi qu'il était de leur intérêt, non seulement de procurer à la jeunesse les moyens de se développer, mais encore de la protéger de toutes façons. C'est ainsi que l'on vit apparaître diverses institutions, que l'on groupe actuellement sous le nom de « Protection de la jeunesse ». Mais si l'on songe que l'on comprend généralement sous le nom de « jeunesse », aussi bien l'enfance que l'adolescence, c'est-à-dire la créature humaine prise dès sa naissance et jusqu'à ses 20 ans — âge où notre code civil la déclare apte à faire partie de la société — on verra que cette « œuvre de protection » est des plus vastes et comprend les institutions les plus diverses.

La protection de l'enfance commence par la protection de la femme enceinte, à laquelle la loi sur les fabriques oblige d'accorder 6 semaines de repos après ses couches. Les biensfaits de cette loi sont complétés par les diverses œuvres fournitant les soins gratuits pour l'accouchement, l'aide pécuniaire nécessaire pendant les 6 semaines de chômage forcé (assurance), les primes à l'allaitement, etc. Puis viennent toutes les institutions s'occupant du bébé : pouponnières, Gouttes de lait, crèches, jardins d'enfants, œuvres dans lesquelles l'enfant dont la mère travaille hors de la maison reçoit les soins dont il a besoin. Il faut signaler également les différents cours de puériculture, cours ménagers, etc., qui forment en quelque sorte une protection de l'enfance en préparant les futures mamans à remplir leur tâche pour le plus grand bien de l'enfant.

Dès l'âge de 6 ans, c'est l'école qui prend soin des enfants pendant une bonne partie de la journée. Là aussi on retrouve le désir constant d'aide et de protection. Ce sont d'abord les « soupes scolaires », pour les enfants nécessiteux, ou pour ceux qui habitent trop loin pour pouvoir rentrer chez eux à midi ; puis les distributions de lait à 10 heures. Dans quelques endroits industriels, les enfants reçoivent même un petit déjeuner en arrivant à l'école, car la mère devant partir très tôt pour la fabrique, les gosses n'ont souvent qu'un premier repas fort écourté. Puis ce sont les distributions de fruits frais aux enfants de nos montagnes, afin de parfaire ce que leur nourriture pourrait avoir de trop uniforme ; puis, enfin, les distributions de vêtements, de chaussures, etc.

Les communes se sont tout d'abord inquiétées de procurer à leurs petits écoliers des salles d'études claires et ensoleillées. On a discuté longuement, un peu partout, de la forme à donner aux pupitres et aux bancs afin que les enfants puissent travailler dans les meilleures conditions possibles. Mais on n'a pas tardé à reconnaître qu'il ne suffisait pas de protéger l'enfant en supprimant les inconvénients auxquels il se trouverait en butte tôt ou tard, mais qu'il

VARIÉTÉ

Inventeur ... Inventrice

Mme Germaine Gourdon est une toute jeune fille de la région parisienne qu'une bienfaisante invention a rendue célèbre en quelques jours. Elle a imaginé et réalisé un appareil qui détruit plus d'un million de moustiques par heure. Cet appareil, en apparence d'une grande simplicité, se compose d'une lampe munie d'un puissant réflecteur qui concentre la lumière sur l'orifice d'un cylindre. Les insectes qui attrapent les rayons lumineux sont happés par un aspirateur et vont s'en-gouffrer dans un sac. C'est ainsi que l'on peut, grossièrement, décrire, en profane, cette ingénierie machine. C'est aux Saintes-Maries-de-la-Mer que l'inventeur — il faudra bientôt un féminin à ce mot-là — a expérimenté, en août dernier, son invention. Le premier soir l'appareil aspira 2 kgs d'insectes. Il ne restait à Mme Gourdon qu'à faire constater et évaluer officiellement et scientifiquement cette capture. Elle prit le train pour Paris et alla présenter son sac de moustiques au Muséum d'Histoire naturelle. Le savant professeur Séguy, émerveillé, évalua approximativement à trois millions quatre cent mille le nombre de minuscules cadavres.

Cent quarante millions de moustiques ont été capturés par un seul appareil en vingt et une nuits de démonstrations contrôlées par les services techniques du département des Bouches-du-Rhône. L'assainissement de la Camargue semble donc pouvoir être assuré dans un laps de temps plus ou moins rapproché selon le nombre et la puissance des capteurs employés. On sait que les moustiques y constituent un terrible fléau. Ils y éclosent, pendant les mois d'été, à raison d'un milliard par hectare et par jour. Cette région si pittoresque, si pleine d'un charme sauvage et d'une étrange beauté, en est rendue inhabitable. La Tarasque légendaire, dont sainte Marthe la délivra, n'était pas plus redoutable que ces bestioles harcelantes et chargées de fièvre.

Cette jeune fille, très bien douée pour les sciences, était depuis cinq ans l'aide de labora-

toire de son père, M. Gourdon, chercheur et inventeur lui-même, s'est dès longtemps spécialisé dans l'étude des rayons ultra-violets et de leur utilisation industrielle. Il en a fait la première application publique à Paris, en 1908.

C'est en montant dans l'Est une fabrique de papier, en 1921, qu'il eut l'occasion de constater l'attraction exercée par ces rayons sur les insectes. De là est partie sa fille pour imaginer un engin d'extermination de ses ennemis ailés — qui sont aussi les nôtres. Mais le « capteur Germaine Gourdon », obtenu après de longues et patientes recherches, n'est pas un simple *pège lumineux*, comme nous autres profanes serions portés à le croire. L'inventeur prétend que « la luminescence des lampes productrices de rayons n'est pour rien dans le résultat obtenu, qui est dû aux trains ondulés de vibrations ultra-violettes lancées dans l'atmosphère ».

Pendant que sa fille s'absorba dans la préparation de sa vengeance, c'est-à-dire dans la fabrication de son appareil, M. Gourdon étudiait le problème de la destruction mathématique des moustiques. Il est arrivé à la conclusion que l'assainissement de la Camargue demanderait deux ans, à la condition de mettre en service trois cents capteurs et de commencer les opérations au début de la saison, dès que vient à éclore la première et la plus faible des quatre générations de moustiques qui se succèdent pendant l'été. Ces trois cents appareils représentent une dépense de trois millions, plus un million de frais d'entretien par an. Mais la troisième année cinquante capteurs suffiraient, dont l'entretien ne dépasserait pas trois cent mille francs.

Aussitôt après les expériences des Saintes-Maries les commandes ont afflué. Plusieurs appareils fonctionnent déjà en Camargue. L'Amérique du Sud en demande; l'Italie, où l'on s'occupe activement de l'assainissement des Marais Pontins, va les utiliser. C'est la gloire, et pour que rien ne manque à son succès, l'inventeur, Germaine Gourdon, a même déjà des contrefaçons. Mais la lutte ne fait pas peur à cette jeune fille d'origine vendéenne, et dont la grand'mère était une Cathelineau.

(*Le Figaro*)

MARC HELYS.

d'apprentissage, foyers des apprentis, associations sportives, etc.

* * *

Comme on le voit, ouvrage que nous venons d'analyser donne une vue générale complète de tout ce qui se fait en Suisse pour la protection de la jeunesse. Ce volume sera des plus utiles aux personnes s'intéressant à cette question, par les renseignements précis qu'il contient sur les diverses organisations s'occupant de cette question dans notre pays.

H. ZWAHLEN.

IN MEMORIAM

M. le pasteur Béranger

C'est avec le plus vif regret que nous apprenons le décès, subitement survenu à Lausanne, des suites d'une opération, de M. le pasteur Béranger, chapelain de l'Hôpital cantonal, le mari de la dévouée caissière de l'Association lausannoise pour le Suffrage. M. Béranger était, en effet, non seulement un homme charmant, d'une bonté exquise, courtois et serviable, mais c'était aussi un féministe convaincu, et dont l'activité prouva ses convictions. Celles qui, comme la signataire

sous le pseudonyme de Victor Català, nom de plume sous lequel elle est devenue célèbre, surtout par ses ouvrages en prose. En 1902 parut le premier recueil de ses nouvelles, sous le titre de *Dramas ruraux*. La critique a aussitôt fait ressortir que ces nouvelles évoquaient une vision particulière de la vie, son aspect sombre, voire tragique. Ce réalisme rural se manifeste de façon plus élémentaire encore dans le recueil *Arêtes aiguës* (1907). Dans sa préface, l'auteur avertissait que son livre n'était point une lecture à conseiller aux demoiselles de la ville, qui pourraient s'offenser de ses couleurs crues et s'attrister de ses notes sombres. « Jamais, dit le critique, dans la littérature catalane la misère de l'être humain, incapable d'arracher aux réalités de son milieu, n'avait été décrite d'une pointe aussi incisive, parfois brutale. » Les tendances de l'œuvre de Mme Cathérina Albert ont été continuées par d'autres écrivains de talent, mais elle-même demeure la plus typique personnalité qui nous ait présenté le caractère et les moeurs du paysan catalan.

En 1906 avait paru le *Livre blanc*, recueil de poèmes, gracieux certes, mais d'un idéalisme du pays des songes, loin du réalisme souvent tragique et brutal de la vie qui distingue l'œuvre littéraire de Mme Cathérina Albert.

Aussi appréciés que furent ses recueils de contes, c'est le roman *Solitude* de Victor Català qui est son œuvre la plus connue. C'est une étude psychologique de l'âme d'une femme. Il s'y passe peu d'événements dramatiques ; les trois personnages en sont le gardien d'une chapelle sur la montagne, sa femme et un pâtre ; le fond sur lequel se déroule l'action, et qui tient

une grande place dans le roman, est la montagne sauvage et désolée. C'est une profonde étude psychologique de la solitude d'une âme au milieu de la solitude de la nature. « Si les ténèbres d'un implacable destin endeuillent une nature désolée, il y a dans le caractère de Mila comme un hymne ému à l'amour, à la foi, et cette figure de pasteur est une figure de belle sévérité. Les sentiments délicats, élevés, en contact avec la plus hideuse réalité, telle est la théâtre capitale de ce livre remarquable qui légitimerait à lui seul la place envie que tient Victor Català dans les lettres catalanes. »

Les contes *La mère baleine* (1920) et le recueil des nouvelles *Contre lumières* (*Contrallums*) (1932) confirment encore la valeur de la production littéraire de Mme Cathérina Albert. Son œuvre nombreuse et variée connaît de légitimes succès auprès du public catalan. Il en existe quelques traductions : en italien, le roman *Solitude* ; en français, un conte tiré du recueil *Arêtes aiguës* à paraître dans les *Conteurs catalans* (Paris, Perrin, 1926). Cathérina Albert a extraordinairement enrichi la langue catalane de mots et d'expressions heureuses adoptées de l'idiome populaire, et compte parmi ceux des prosateurs de la Renaissance littéraire catalane dont l'apport au lexique de leur pays fut des plus importants.

Mme Cathérina Albert vit d'une façon retirée à l'Escala, son village natal, passant quelque mois par an à Barcelone. La paix heureuse de sa vie laborieuse, car, en plus de son activité littéraire, elle dirige personnellement les travaux de sa propriété de famille, a été troublée der-

de ces lignes, ont fait des conférences de propagande suffragiste à travers le canton de Vaud durant les années d'avant guerre, n'ont pas oublié l'accueil qu'elles recevaient à la cure de Mézières, dont M. Béranger était alors pasteur, ni les auditoires éclairés et progressistes auxquels elles venaient, grâce à l'influence du pasteur et de sa femme, le privilège de s'adresser dans le village du théâtre du

Plus tard, et lorsqu'il fut installé à Lausanne, M. Béranger fit partie pendant plusieurs années du Comité du Mouvement, marquant ainsi un vif intérêt pour notre journal, dont il fut le conseiller sûr et le lecteur fidèle. Aussi, est-ce avec une reconnaissance émue pour sa mémoire que nous exprimons ici à Mme Béranger tous nos regrets et toute notre sympathie dans le grand deuil qui la frappe.

E. Od.

Le féminisme en Allemagne

On peut deviner quel est son sort, en ce tragique printemps de 1933, durant lequel tous ceux parmi nous qui croient encore aux droits imprescriptibles de la conscience individuelle (droits qu'il devient de mode dans certains milieux de traiter dédaigneusement de vieux jeu) ont brûlé du besoin de clamer bien haut leur protestation. Car, qu'il s'agisse de chefs féministes à titre individuel, ou de groupements féministes organisés, la démission forcée, élégamment appelée « mise en congé », ou la dissolution provoquée ont fait leur œuvre. Le Conseil national des Femmes allemandes, le puissant frère ainé de notre Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, un membre important du Conseil International des Femmes, s'est dissous. L'Association allemande des Institutrices, fondée en 1890 par Helene Lange, s'est également dissoute. La Ligue allemande des Citoyennes, branche de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, le sera sans doute à l'heure à laquelle paraîtront ces lignes, ayant convoqué à Erfurt pour le 31 mai une Assemblée générale extraordinaire, avec cette proposition de son Comité directeur à l'ordre du jour. L'Académie pour le travail social et pédagogique des femmes est aussi dissoute... et la liste va sans doute s'allonger encore durant ces prochaines semaines. Non pas que la force soit intervenue pour imposer ces décisions, qui ont été prises librement par les membres responsables de ces organisations ; mais les conditions qu'on mettait à la continuation de leur existence (plus de discussions, plus de votations, plus d'élections de Comités...) étaient telles que toutes nos organisations auraient agi de même dans des circonstances analogues.

Et quant aux individualités, la liste est longue aussi de toutes celles qui ont perdu leur poste ou dû quitter leur fonctions, les unes sans doute pour cause de race ou d'opinions politiques, mais d'autres aussi simplement parce qu'elles étaient des femmes. Nous avions déjà mentionné la « mise en congé » de Gertrud Bäumer, qui occupait un des plus hauts postes au Ministère de l'Intérieur ; depuis lors, son sort a été partagé par Emmi Beckmann, directrice d'une école municipale de jeunes filles à Hambourg ; par Susanna Engelmann, qui occupe un poste analogue à Berlin ; par Mathilde Vaertling, professeur de pédagogie à l'Université d'Iena, et psychologue bien connue par ses recherches

nièremenr par la mort de sa mère. Voici comme elle en parle dans une lettre datée de l'Escala : « ... Le bord noir de ce papier vous dira la raison de mon silence prolongé. J'avais une mère très âgée à qui je consacrais entièrement ma vie. Les incidences de sa santé précaire dirigeaient tous mes actes. L'imminence de la catastrophe inévitable a noué mon cœur pendant ces dernières années, en l'isolant de toutes les autres choses du monde, et lorsque, malheureusement, je n'ai plus rien à craindre, la douleur de l'amputation spirituelle, que j'ai eue à souffrir, a été si vive, qu'il m'est difficile de recouvrir la sérénité et d'entreprendre la vie quotidienne. »

L'éditeur d'une *Anthologie des poètes catalans modernes* (Paris, 1921), où l'œuvre poétique de Mme Cathérina Albert a été justement appréciée, lui consacre ces lignes : « Victor Català reste poète, poète d'envergure, d'imagination puissante, voire tragique. Sa sensibilité paraît même assez éloignée, à première apparence, de la sensibilité féminine. Cette artiste possède une touche sobre, ferme, un trait rapide, incisif, qui peignent d'une phrase aux images rudes, parfois sans souplesse, mais d'empreinte émotive. Elle contraint les battements de son cœur pour n'offrir que l'image dépoluée d'une parole d'artifice, afin que sa propre vision s'enfonce au cœur du lecteur, indélébile, et qu'il ne puisse oublier. N'est-ce point un grand éloge de dire qu'elle atteint souvent son but ? »

H. KELLER-TCHIKALENKO.



Les femmes et les livres

Les femmes dans la littérature catalane moderne.

I

A l'occasion des fêtes du Centenaire de la renaissance littéraire en Catalogne, célébrées à Barcelone, à Pâques 1933, il est intéressant de noter que les femmes auteurs catalanes ont joué un rôle important dans la littérature de leur pays. Je voudrais surtout mentionner ici Cathérina Albert, une des femmes de lettres les plus remarquables de notre temps, qui, par ses écrits, a fondé toute une école, dite école rurale, dans la littérature catalane. Car non seulement elle a orienté un grand nombre d'écrivains de talent à choisir leurs sujets dans la vie des paysans catalans, mais a aussi apporté une manière tout à fait personnelle à traiter ses sujets, un style remarquablement individuel et puissant, qui la met au premier rang des écrivains de son pays.

Née en 1873 à l'Escala (province de Gérone), Cathérina Albert a débuté en 1901 avec un recueil de poèmes, *Le chant des mois*, publié